



# LA GESTION DES DÉCHETS SUR SITE

## Gestes de tri essentiels et points de collecte

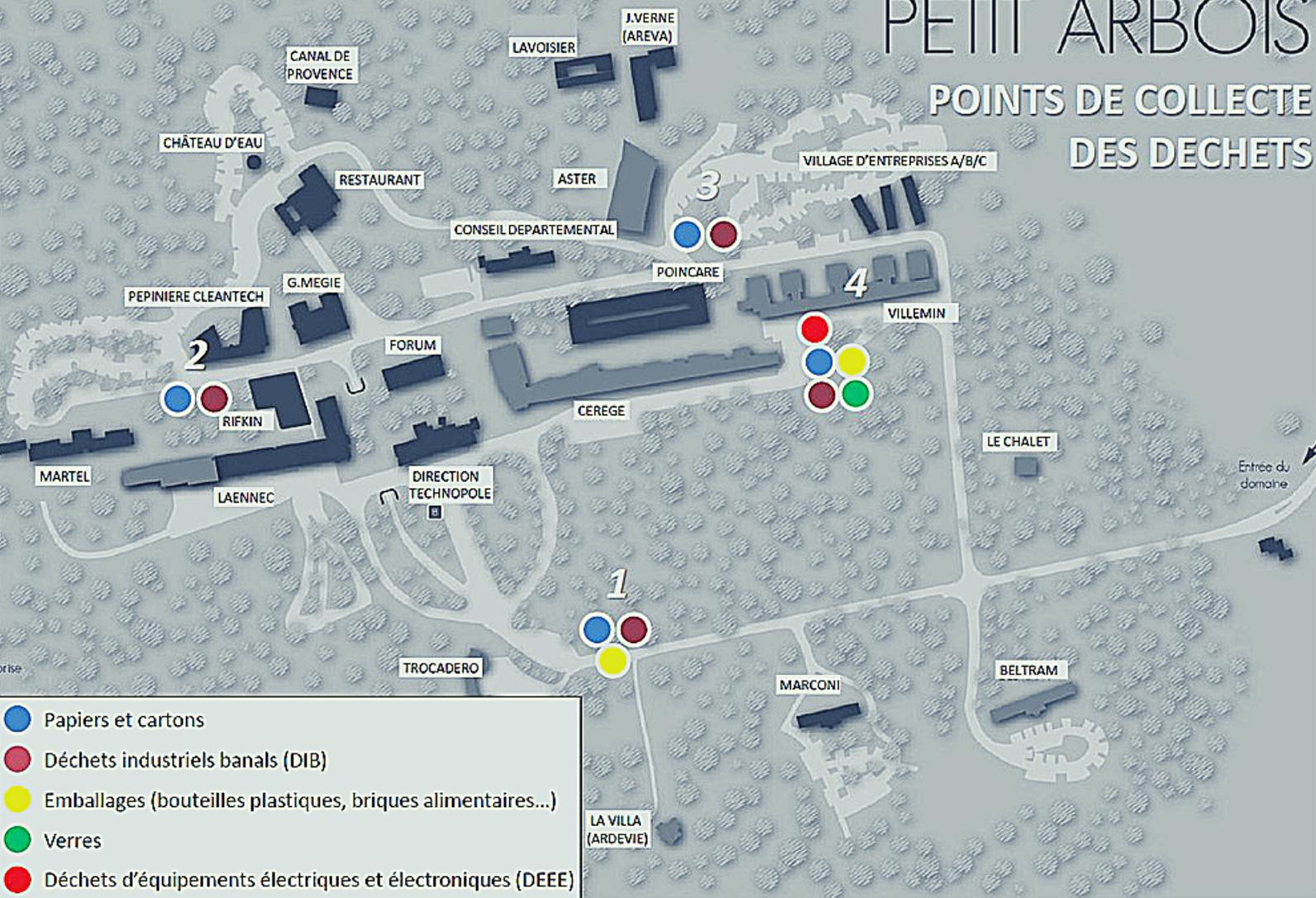
Le Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée propose une collecte sélective de vos déchets de bureaux.

Pour tout renseignement contactez-nous  
au **04.86.91.34.27** ou par mail  
**[depannage-arbois.paysdaix@ampmetropole.fr](mailto:depannage-arbois.paysdaix@ampmetropole.fr)**



# LE DOMAINE DU PETIT ARBOIS

## POINTS DE COLLECTE DES DECHETS



-  Papiers et cartons
-  Déchets industriels banals (DIB)
-  Emballages (bouteilles plastiques, briques alimentaires...)
-  Verres
-  Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

-  Triez le papier et les cartons pour les mettre dans les colonnes bleues.
-  Déposez le reste de vos déchets dans les colonnes marrons.
-  Les colonnes vertes sont destinées aux bouteilles en verre.
-  Les colonnes jaunes sont destinées aux déchets recyclables (bouteilles plastiques, canettes alu, briques alimentaires...).
-  Les déchets informatiques (écrans, téléphones, unités centrales...) sont à déposer sans casse dans les grilles métalliques prévues à cet effet.



Les piles et toners d'imprimantes sont collectés dans les halls de vos bâtiments.



Ne déposez pas d'encombrants et de déchets de chantiers (palettes, meubles, chaises, câbles...), merci de les amener à la déchetterie la plus proche (Centre d'Apport Volontaire Aix Parade).



Ne déposez pas de sacs poubelles à terre ! Si une colonne est pleine, rendez-vous à la plus proche pour y jeter vos déchets.